

Sensibilisation et information du grand public

Durant l'automne, le lac du Der est le lieu idéal pour rencontrer un large public venu observer la migration des oiseaux (locaux, habitants de la région Champagne-Ardenne et visiteurs de passage).

Une tente, avec une exposition et de la documentation sur Natura 2000 (Infosites) a été installée durant deux après-midis. Natura 2000 est un terme obscur pour le grand public et ces rencontres permettent d'aborder des thématiques diverses en lien avec l'agriculture locale, les zones humides ou la migration. Plusieurs centaines de personnes sont passées sur le stand à chaque occasion.

Le plan d'aménagement forestier de la forêt domaniale du Der étant en cours de révision, l'Office national des forêts a désiré rencontrer les animateurs du site Natura 2000. Une réunion de travail et une sortie sur le terrain ont été mises en place et ont, en particulier, servi à définir les parcelles à conserver en îlots de sénescence et de vieillissement en fonction des enjeux avifaunistiques des sites Natura 2000.

Plusieurs parcelles ont été localisées en bordure du vieux Der afin de favoriser les rapaces nicheurs, tels que le Pygargue à queue blanche, Milan noir et la Cigogne blanche.



Zoom sur la Rousserolle turdoïde



La Rousserolle turdoïde est la plus grande fauvette paludicole de notre région. Aisément repérable grâce à son chant caractéristique et très puissant, cette migratrice transsaharienne revient à la mi-avril. Elle affectionne les phragmitaies avec de grandes tiges sèches où elle construit son nid en forme de coupelle.

En 2015, ornithologues lorrains, alsaciens et champenois ont organisé le premier recensement à l'échelle du Grand-est. 101 mâles chanteurs ont été comptabilisés sur le lac du Der et 49 sur les étangs d'Outines et d'Arrigny. Les sites Natura 2000 autour du Der sont des sites d'importance régionale et même nationale (15% de l'effectif de la région « ACAL ») pour cette espèce liée aux zones humides et aux roselières.

Contact

Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage (ONCFS)
06 82 75 04 68
eveline.nivois@oncfs.gouv.fr



Ligue pour la protection des oiseaux
Champagne-Ardenne (LPO CA)
03 26 72 54 47
aurelien.deschatres@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Directeur de la publication : C. Lhote (ONCFS) / E. Clément (LPO CA) - Conception et impression : Imprimerie Pacto Verso (1000 exemplaires) - Dépôt légal : Mars 2016 - Crédits photos : Alain Bailhazard, Fabrice Crosel, Jean-Pierre Forment, Anne-Sophie Godot, Christophe Harvé, Frédéric Schwab.



Infosite des sites Natura 2000 Autour du lac du Der (Marne et Haute-Marne)



Les directives européennes à l'origine du réseau des zones Natura 2000 datent des années 70 et 90 (1979-directive « Oiseaux » ; 1992- directive « Habitats, faune, flore »).

A présent, la partie française du réseau communautaire compte 1758 sites naturels. Pourtant, une analyse du dispositif Natura 2000 en France réalisée en 2015, conjointement par les ministères de l'écologie et de l'agriculture, rapporte que Natura 2000 reste perçue comme une politique technique, difficilement connue et comprise par le grand public, ainsi que par certains acteurs du territoire et par les élus.

Il y a un donc un très fort enjeu de communication sur ce programme, par ailleurs ambitieux, en faveur de la diversité de la flore et de la faune sauvage, et de la préservation des espèces patrimoniales, souvent fragiles.

Ce numéro de l'infosite vous présente les actions à la fois les plus marquantes et les plus visibles localement menées par les animateurs Natura 2000 en 2015- seconde année d'animation- sur les quatre « zones Natura » du Lac du Der.

Parmi celles-ci, citons l'accompagnement des exploitants agricoles pour la contractualisation de mesures agroenvironnementales portant sur plus de 230 ha de prairies autour du lac. Citons encore la communication auprès des propriétaires d'étangs pour la mise en place de contrats portant, par exemple, sur la réhabilitation de mares ou encore des aménagements pour lutter contre l'envasement. Enfin, un travail réalisé avec les forestiers a permis d'identifier des parcelles sur lesquels des vieux arbres seront maintenus pour accueillir certaines espèces d'oiseaux. Ainsi, l'animation commence à porter ses fruits et l'appropriation de Natura 2000, par les acteurs locaux autour du Lac du Der est en bonne voie.

Toutes ces actions témoignent enfin que les sites Natura 2000 ne sont pas des sanctuaires de la nature, mais des lieux de vie où se conjuguent les activités de développement et la préservation des milieux naturels emblématiques.

Bonne lecture !

Catherine Lhote
Déléguée régionale
Alsace-Champagne-
Ardenne-Lorraine
de l'ONCFS



Heron pourpré

Etangs d'Outines

SOMMAIRE

- Quoi de neuf à la Ferme aux grues ? MAEC : Bilan contractualisation 2015 **2**
- Le Galéga : Une jolie plante dont il faut se méfier... **3**
- Quand sensibilisation et gestion riment avec réinsertion **4**
- Sensibilisation et information du grand public Forêt du Der : Une réflexion pour favoriser l'avifaune **4**
- Zoom sur la Rousserolle turdoïde



Quoi de neuf à la Ferme aux grues ?



A la fin de l'année 2015, l'agriculteur en charge de la gestion des terres de la Ferme a changé. Il s'agit de Tommy Lhorphelin, éleveur bio, installé sur la même commune que la Ferme, à Saint-Rémy-en-Bouzemont.

L'arrivée de Tommy, motivé et dynamique, apporte de nouvelles perspectives au site.

Tout d'abord, les grues ont été nourries en février 2016 avec un mélange de blés, pois et féverolles issus de l'agriculture biologique. Les autres années, du maïs était épandu.

Une partie des parcelles est maintenue en prairie de fauche, une autre pourra être cultivée en fonction des besoins de l'éleveur. La mise en valeur du bocage champenois et de sa biodiversité est également une piste en réflexion pour l'année à venir.

La vocation de la Ferme étant touristique, un accueil du public a été réalisé lors des après-midi en période d'agrainage. L'objectif serait à terme de rendre la Ferme plus attrayante notamment en dehors de la période de présence des grues.

MAEC : Bilan de la contractualisation 2015

L'année 2015 a permis de faire le point avec l'ensemble des exploitants engagés dans l'ancien dispositif MAET (Mesures agroenvironnementales territorialisées).

Ce sont 12 exploitants qui se sont réengagés dans des mesures MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques) soit 75% des contrats en cours. Quelques éleveurs n'ont pas désiré renouveler leurs engagements. Actuellement 235,95 ha sont engagés en MAEC ou MAET et à moyen terme, on peut espérer 16 à 20 exploitants sur les ZPS concernées (plusieurs contacts en cours pour 2016).

Les 12 agriculteurs engagés en 2015 ont souscrit des contrats pour un total de 228,49 ha pour 104 hectares engagés en fauche tardive ou dans un couvert faunistique broyé après le 1^{er} septembre. C'est un peu moins que les engagements pris entre 2009 et 2014 et cette baisse touche principalement les prairies pâturées (contraintes de chargement et de fertilisation plus fortes sur le nouveau dispositif).

La liste des mesures pour 2016 est :

- Fauche tardive au 1^{er} juillet sans fertilisation
- Fauche tardive au 14 juillet sans fertilisation
- Gestion de prairies pâturées sans fertilisation
- Gestion extensive de prairies pâturées sans fertilisation
- Gestion extensive de prairies pâturées
- Remise en herbe
- Remise en herbe avec fauche au premier juillet
- Création d'un couvert faune flore



Ensemble de prairie sur St-Rémy-en-Bouzemont

Le Galéga : une jolie plante dont il faut se méfier...

Le *Galega officinalis* ou Sainfoin d'Espagne est une plante invasive, toxique pour le bétail en période de floraison et de fructification.

Cette plante herbacée vivace peut atteindre 1,2 mètre de haut. Ses jolies fleurs, groupées en grappes allongées, de couleur bleuâtre à pourprée ou blanche sont présentes entre juin et septembre.

Sa présence en fleurs ou avec les gousses dans le foin est à proscrire ! Quelques dizaines ou centaines de grammes de Galéga consommées en fourrage peuvent être mortelles.

C'est une espèce des pays tempérés et chauds de l'ancien monde. Elle se développe de plus en plus dans le nord-est de la France. Elle a été observée autour du Der sur plusieurs sites, sur un grand secteur entre St-Rémy-en-Bouzemont et Drosnay, autour du port de Nuisement, en forêt du Der (sources du lac), au niveau de l'étang de Chomrupt et dans le parc à chevaux (à proximité du site de Chantecoq).

Cette plante est peu connue. Il est donc important de faire connaître son existence et sa toxicité, comme il est nécessaire d'en combattre le développement. Et pour cela, il faut arracher manuellement la plante en prenant le plus de racine possible.



Quand sensibilisation et gestion riment avec réinsertion

Une action originale pour lutter contre le Galéga

Afin de limiter le développement du Galéga qui s'est développé au cours des années dans le parc à chevaux situé à proximité du site de Chantecoq, un partenariat s'est mis en place le 28 mai 2015, à l'occasion d'une journée d'écocitoyenneté.

En effet, l'équipe gestionnaire de la RNCFS du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny a accueilli 7 détenus de la maison d'arrêt de Reims accompagnés d'éducateurs, de gardiens et du directeur de la prison.



Le temps d'une matinée, tous, accompagnés des agents de l'ONCFS ont arraché manuellement les pieds disséminés dans la parcelle.

En deux heures de temps, 30 ares de Galéga ont été arrachés ! Cette action, menée de façon efficace grâce au concours des détenus particulièrement motivés, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de la RNCFS, et plus particulièrement de l'action relative à la gestion des prairies. Durant cette journée, détenus comme gardiens ont bénéficié d'une présentation de la réserve, des suivis naturalistes et des travaux d'entretien écologiques qui y sont pratiqués.

Une manière pour la Maison d'arrêt de Reims, de sensibiliser la population carcérale à la préservation de la nature et de permettre que s'accomplisse, en dehors de ses murs, une action d'intérêt partagé.

« Je ne me suis pas senti aussi libre depuis bien longtemps. Et utile pour la société, comme pour les animaux qui vont venir paître sur ce terrain. », « C'est un sujet qui devrait concerner tout le monde. A notre petit niveau, on fait en sorte que les animaux ne s'empoisonnent pas. C'est la terre qu'on va laisser à nos enfants, c'est elle qui nous fait vivre. En plus, ici on se sent un peu comme dans notre jardin », témoignage d'un détenu pour résumer cette belle journée humainement très riche.